



Participation politique des femmes : levier du développement social





Sa Majesté le Roi Mohamed VI que Dieu l'assiste

«Comment espérer atteindre le progrès et la prospérité alors que les femmes, qui constituent la moitié de la société, voient leurs intérêts bafoués, sans tenir compte des droits par lesquels notre Sainte Religion les a mises sur un pied d'égalité avec les hommes, des droits qui correspondent à leur noble mission, leur rendant justice contre toute iniquité ou violence dont elles pourraient être victimes, alors même qu'elles ont atteint un niveau qui leur permet de rivaliser avec les hommes, que ce soit dans le domaine de la science ou de l'emploi? »

Extrait de discours Royal du 20 août 1999



conférence nationale
Participation politique des femmes :
levier du développement social



Samedi **8 mars** 2008

Mme Nouzha Skalli

**Ministre du Développement Social
de la Famille et de la Solidarité**



*Félicitations
à l'occasion du 8 mars
Journée internationale
de la Femme*



2005
Election



Le 8 mars célébré depuis plus de trente ans au Maroc et dans le monde nous rappelle le long combat des femmes pour la reconnaissance de leur dignité et de l'égalité de leurs droits

Occasion de :

- Faire le bilan des luttes et des acquis en faveur des droits des femmes
- Définir les prochaines étapes enjeux et stratégies

Marocaines : patriotisme et engagement citoyen !

- Lors de la lutte pour l'indépendance nationale
- Lors de la marche verte pour la libération du Sahara
- dans toutes les luttes sociales et les manifestations politiques
- Lors des différentes élections et campagnes électorales : comme soutien aux candidats, comme électrices et aussi comme candidates !

Femmes : niveau élevé grâce à l'accès à l'enseignement

- Plus de 86 000 enseignantes dans l'enseignement primaire et secondaire
- 2413 enseignantes dans le supérieur



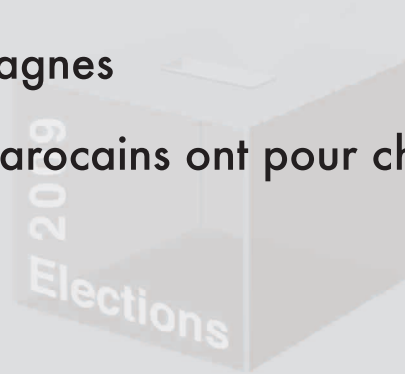
Taux de féminisation de quelques secteurs

- médecins : 24,6% ♀
- notaires : 38,8% ♀
- avocats : 20% ♀
- juges : 20% ♀
- Pharmaciens : 38,7% ♀
- dentistes : 31.3% ♀
- entrepreneurs : 6000 ♀
- 1/3 des fonctionnaires ♀

2009
Elections

Les femmes sont

- + 30% MO actives des villes
- + 40% MO campagnes
- 20% des foyers marocains ont pour chef ♀

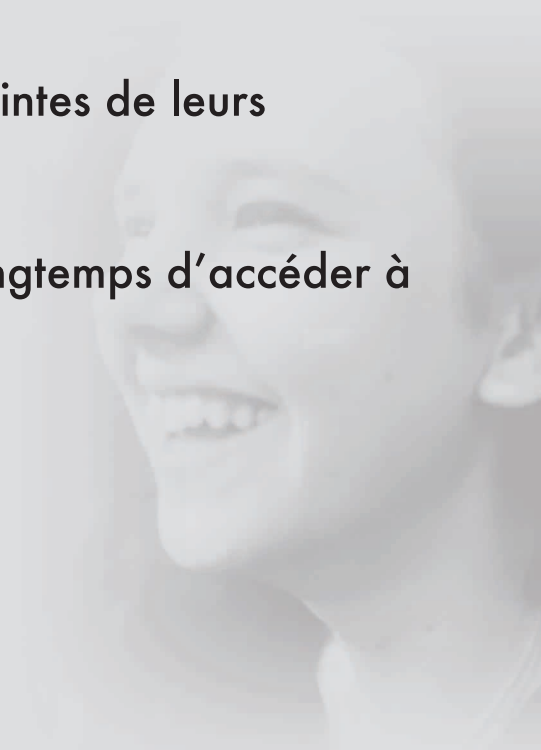


Mais elles effectuent des tâches invisibles et souvent aussi non reconnues

- Double journée de travail
- Tâches ménagères
- Éducation des enfants
- Gestion interne du foyer
- Gestion de la rareté pour satisfaire les besoins de chacun et chacune : le mari, le bébé, la grand-mère, l'enfant handicapé, etc.
- Différentes et multiples tâches des femmes dans le monde rural

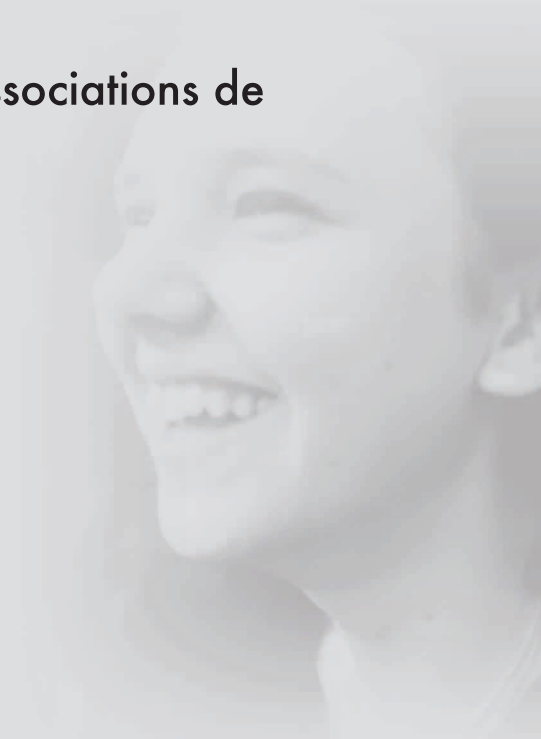
Elles sont engagées et militantes

- Dans les partis politiques, malgré les contraintes de leurs responsabilités familiales
- Malgré les difficultés pour elles pendant longtemps d'accéder à la responsabilité publique
- Dans la société civile



Grâce au climat de liberté d'expression et d'association

Actuellement plus de 38 500 ONG et associations de développement local

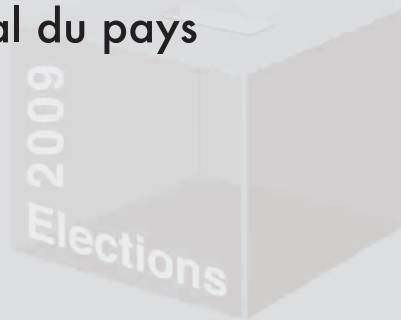


Les associations de la société civile jouent un rôle capital

- Pour visibiliser les problèmes
- Comme force de plaidoyer et de proposition en faveur du changement
- Comme acteurs du développement
- Dans la lutte contre la pauvreté
- Comme acteurs de la solidarité
- Comme force d'accompagnement des réformes

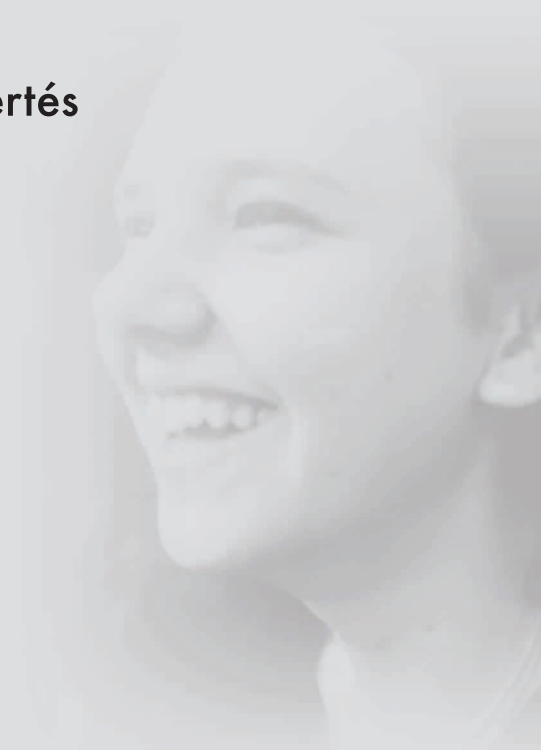
Quel bilan et quels acquis pour les Marocaines ?

Sachant que la situation des femmes ne peut être isolée du contexte politique général du pays



Maroc : des avancées formidables !

- En matière de droits de l'Homme et des libertés
- CCDH
- Diwan al Madhalim
- Libéralisation du champ audio-visuel
- Transparence des élections



Instance équité et réconciliation

- En vue de réconcilier les Marocains et Marocaines avec leur passé et tourner la page du passé des violations des droits de l'Homme, après l'avoir lue et afin que notre pays ne connaisse plus jamais cela !

Plus jamais ça !

La cause des femmes a connu des progrès très importants

- Réforme historique de la Moudawana en automne 2003 : véritable révolution tranquille en faveur des femmes et de l'égalité !



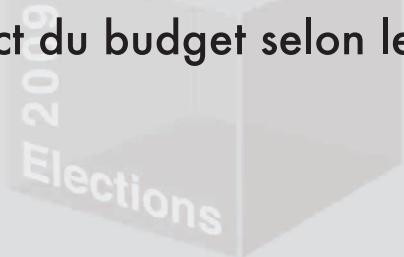
Elections
2009

Cette réforme majeure a constitué un nouveau départ pour la réalisation d'avancées pour les femmes

- Stratégie de lutte contre la violence à l'égard des femmes
- Stratégie nationale pour l'amélioration de l'image de la femme dans les médias
- En 2007 Réforme du code de la Nationalité
- Conscience croissante de l'importance de la prise en compte de la situation des femmes pour améliorer la situation générale dans le pays
- Et surtout une stratégie d'intégration de l'approche genre dans les politiques gouvernementales

La gendérisation du budget constitue également une excellente approche pour lutter contre les disparités et réaliser l'égalité :

le ministère des finances publie maintenant chaque année un rapport analysant l'impact du budget selon le genre



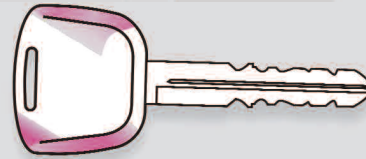
Elections
2009

Enfin, en octobre 2007, un pas majeur a été franchi en matière d'accès des femmes à la responsabilité publique

- Nomination de sept femmes ministres au sein de l'actuel gouvernement !



Ces progrès pour les femmes constituent des points forts de la transition démocratique au Maroc car le progrès pour les femmes c'est la clef du développement



Toutes ces réformes visent la réalisation du projet de société moderne et démocratique :

- Grâce à la vision moderniste et à la forte volonté politique de SM le Roi Mohammed VI
- Grâce à l'action des forces démocratiques de notre pays
- Grâce au dynamisme et à la combativité de la société civile et du mouvement pour les droits des femmes

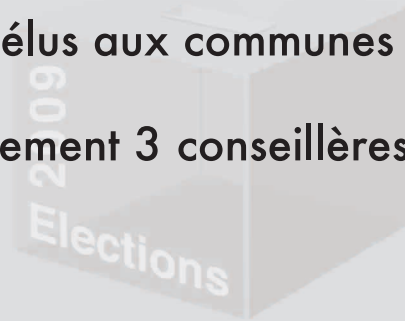
Malgré les acquis, les contraintes persistent :

- Disparités régionales sur les plans économique, social et culturel
- Mais aussi disparités de genre : analphabétisme, pauvreté et chômage touchent davantage les femmes
- Mentalités et résistances socioculturelles à l'instauration et à la consécration des principes de l'égalité et de l'équité

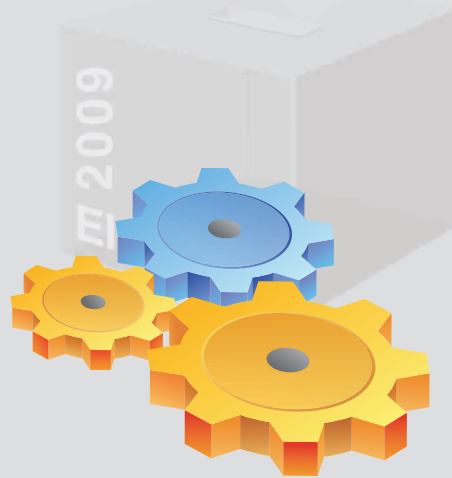
Au niveau des communes :

Présence des femmes presque nulle

- Seulement 0,56% des élus aux communes
- Et par conséquent seulement 3 conseillères à la chambre des conseillers



**Conséquences déplorables pour les droits des femmes,
surtout au niveau local et pour le développement durable
du pays**



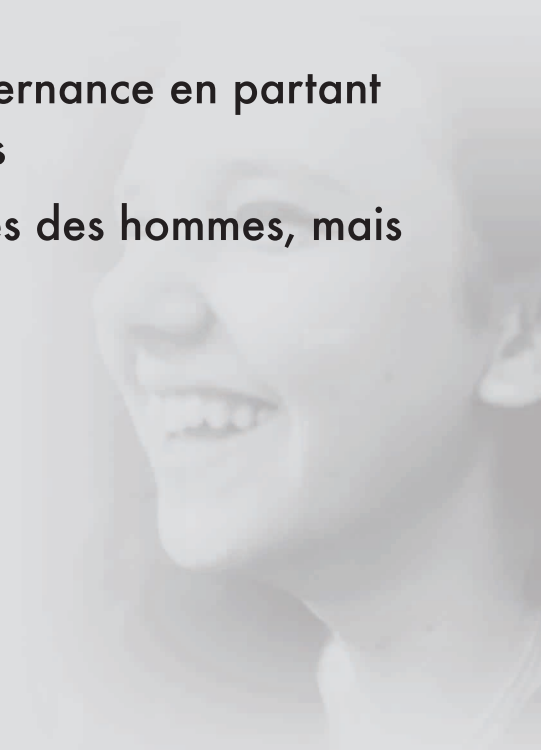
Participation politique des femmes : levier du développement social

Femmes et enfants de moins de 15 ans représentent 67,5% de la population : leurs besoins spécifiques doivent être exprimés et pris en compte !



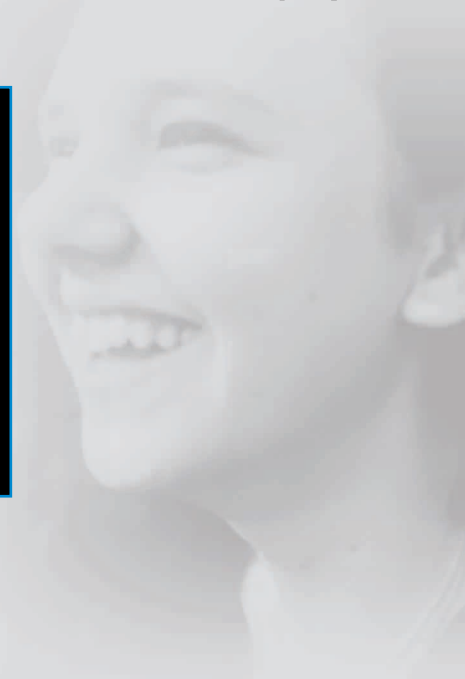
Pour améliorer la gestion locale

- Il est nécessaire d'améliorer la bonne gouvernance en partant de l'écoute des besoins de tous et de toutes
- Et d'utiliser le savoir-faire et les compétences des hommes, mais aussi des femmes



Participation politique des femmes : levier du développement social

Quel dommage de se priver de la contribution de la moitié des cerveaux pour la gestion locale et le développement durable du pays

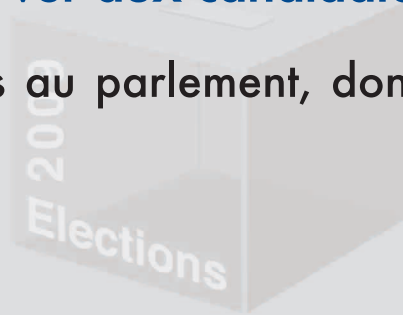


La participation politique des femmes : une condition déterminante pour

- Lutter contre la pauvreté
- Améliorer la gouvernance
- Réaliser l'égalité des chances et l'équité
- Assurer le développement social
- Mais aussi donner à la démocratie tous son sens en introduisant le concept de parité qui est devenu incontournable !

En 2002, grâce à une décision politique du gouvernement d'instaurer la liste nationale et au consensus des partis politiques pour la réserver aux candidatures féminines :

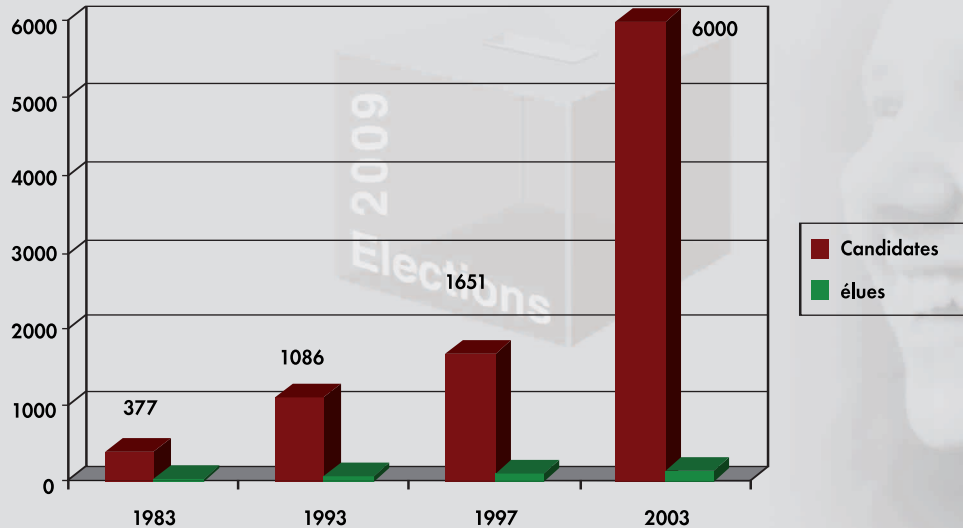
35 femmes ont été élues au parlement, dont 30 à travers les listes nationales



Aux élections municipales de 2003, en l'absence de mesures d'action positive : des résultats décevants !



Rapport candidates /élues aux élections municipales



Taux de succès des candidates

Année	Femmes candidates	Femmes élues	Taux de succès
1993	377	43	11.4%
1997	1651	84	5.09 %
2003	6024	127	2.1%

L'engagement des femmes dans les élections comme candidates

ainsi que les efforts des partis politiques pour les présenter ne peuvent garantir l'accès des femmes aux mandats électifs

2009
Elections

Le Maroc a déjà une histoire en matière de quotas et mesures volontaristes en faveur des femmes

- Lors de la Marche verte pour la libération du Sahara : 10%
- Lors des élections législatives de 2002 et 2007
- Nomination de femmes au CCDH
- Nomination des femmes dans différentes instances nationales
- Nomination des 7 femmes ministres

Aujourd'hui nous avons besoin d'une démarche volontariste similaire au niveau des communes



Comme en témoigne l'expérience internationale

Région	Taux de femmes élues (%)	Taux de femmes maires (%)
Moyenne Internationale	20	9
Afrique	30,1	12,2
Europe	28,8	17,5
Amérique latine	26,1	5,5
Asie	17,5	5,6
Amérique centrale	5,5	26,1
Moyen Orient et méditerranée	2,1	0,8
Maroc	0,58	0,2

Nous avons des engagements nationaux et internationaux

- Article 4 de la CEDAW
- Objectif N°3 (cible 13) des OMD
- Déclaration gouvernementale
- Rapport du cinquanteaire
- Recommandations de l'IER

Élections de 2009 : la révision des textes électoraux

- Doit constituer un réel moment pour la traduction de la volonté politique et la mise en œuvre de nos engagements
- Doit intégrer l'approche genre et la participation des femmes lors des concertations, à travers les partis politiques et le mouvement féminin
- Doit adopter des mesures institutionnelles et volontaristes pour que les femmes accèdent à la représentation politique au niveau local et participent pleinement à la gestion de la cité.

L'objectif de cette conférence nationale est de réfléchir ensemble : pouvoirs publics, acteurs locaux, partis politiques, élus locaux et société civile

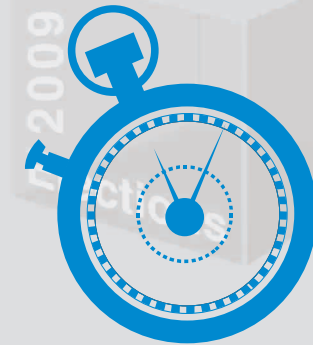
Pour évaluer et préciser la problématique avec ses causes et ses conséquences et également envisager des solutions en nous éclairant de l'expérience internationale

Sachant que les femmes ont besoin de la politique

Mais la politique a aussi besoin des femmes pour être plus proche des préoccupations des Marocains et des Marocaines et contribuer à renforcer la confiance !

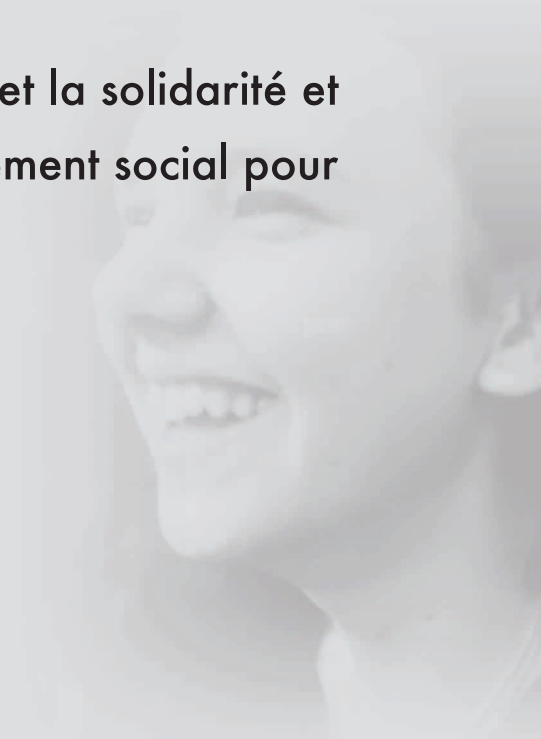
2009
Elections

Les défis de la mondialisation nous imposent de ne plus perdre de temps



Pour mettre en œuvre, ensemble, une bonne gouvernance

Et réaliser une société fondée sur la cohésion et la solidarité et assurant l'égalité des chances et le développement social pour tous et pour toutes !



RECOMMANDATIONS



Le débat autour des interventions présentées lors des différents panels, a fait ressortir quelques propositions et recommandations pour une meilleure participation des femmes à la gestion de la chose publique et une intégration de la dimension genre dans les plans de développement local.

I - Code électoral

Quota

- Institutionnalisation d'un dispositif d'action affirmative (quota) au niveau du code électoral, afin d'augmenter la représentation des femmes à la fois dans les instances élues et dans l'exécutif communal ;
- L'instauration d'un quota d'un tiers obligatoire au moins pour le sexe le moins représenté, dans chaque liste de candidature avec un système de classement alterné, a été une des solutions fréquemment évoquées par les participant(e)s.

Mode de scrutin

- Un scénario a opté pour la suppression du mode de scrutin uninominal ;
- Un deuxième scénario a opté pour le maintien du scrutin uninominal avec des mesures incitatives (au niveau du décret du financement des partis politiques) permettant de récompenser les partis ayant présenté un nombre important de femmes par le biais de l'uninominal (en amont). Le même mécanisme de récompense a été proposé pour les partis qui obtiennent un nombre significatif de femmes élues par l'uninominal (en aval) ;
- Un troisième scénario prévoit d'instaurer une liste locale pour les femmes dans les communes soumises au mode de scrutin uninominal ;
- Instauration des mécanismes pour la promotion des candidatures féminines dans les statuts et les règlements intérieurs des partis politiques.

Mise en place d'un comité pour le suivi des amendements proposés de la charte et du code électoral avec la participation active des associations et des coalitions spécialisées dans la défense des droits politiques des femmes.

Mesures d'accompagnement

- Impliquer les ONG dans les consultations sur la charte communale ;
- Investir dans les leaders associatives locales, ayant un fort potentiel électoral à travers un système intégré de coaching ;
- Poser la question de la représentation politiques des femmes dans sa globalité (élections régionales, provinciales, professionnelles) et également dans une perspective globale orientée vers la parité ;
- Elaborer une stratégie de plaidoyer pour la représentation politique des femmes ;
- Renforcer des capacités des acteurs locaux et diffusion des bonnes pratiques ;
- Renforcer du déploiement territorial des femmes des partis politiques ;
- Evaluer les pratiques participatives en cours et simplifier les manuels de procédures des programmes de l'INDH.

II- Charte communale

1- Utilisation du masculin et du féminin dans le langage de la Charte

La Charte communale réformée doit refléter dans la formulation des énoncés des articles, la réalité de la participation des hommes et des femmes dans les instances délibératives et exécutives de la commune

2- Recommandations relatives au processus d'institutionnalisation de la dimension genre

Les processus

- Mise en place de mécanismes de consultation- participation des hommes et des femmes (ex : des comités des quartiers et des douars). Ces mécanismes peuvent être conçus comme une officialisation –pérennisation des processus participatifs en cours (ex : INDH) ;
- Mise en place - au sein des conseils communaux- d'une commission permanente chargée de l'égalité des sexes et des chances. Cet organe auxiliaire constituera le mécanisme organisationnel approprié pour gérer les processus du gender mainstreaming et de budgétisation sensible au genre au niveau des communes ;

Participation politique des femmes : levier du développement social

- Consécration dans la charte, du principe de budgétisation sensible au genre, avec la publication des directives ou des décrets d'application permettant d'uniformiser les processus de programmation et d'exécution du budget sensible au genre, la territorialisation de la budgétisation sensible au genre doit s'inspirer du processus similaire en cours d'application au niveau du budget de l'Etat tout en tenant compte des spécificités des finances locales ;
- Certaines mesures d'accompagnement peuvent assurer un environnement favorable au processus de budgétisation sensible au genre, comme l'adoption de la gestion axée sur les résultats , et la mise en place d'une budgétisation pluriannuelle ;
- Consécration dans la charte, du principe de la planification stratégique basée sur le genre avec la publication des directives ou des décrets d'application.

Les compétences du conseil

- Prise en charge du financement des activités génératrices de revenus (AGR), dans le cadre des compétences propres des conseils en matière de développement économique et social ;

Participation politique des femmes : levier du développement social

- Elargissement de la liste des équipements sociaux réalisés gérés et entretenus par les communes afin d'y intégrer les crèches, les garderies pour enfants, les restaurants publics, les centres d'écoute et d'hébergement pour femmes.

Les outils

1- Publication de guides sur :

- la planification stratégique basée sur le genre ;
- l'intégration de la dimension genre dans le diagnostic territorial ;
- la production et le traitement des données pour les indicateurs sexo-spécifiques.

2- Mise en place d'une loi cadre pour la parité ;

3- Création d'un Observatoire pour la parité.